Cfdt: FINANCES SIFFAP

# IMPACT

Journal des Sections Douanes de l'Interrégion de Lille

| N°135 | 19/01/17 | *Le Quotidien ça se change !!!* |
|---|---|---|

# Spécial Surveillance : Brigade intérieure Coordination axiale... Piège à cons !

## La coordination axiale, c'est quoi ?

**C'est visiblement la nouvelle lubie du DI à Lille.**

Pourtant ce n'est pas une nouveauté, de tout temps nos cadres supérieurs ont tenté de lutter contre l'oisiveté en se rêvant douanier. Malheureusement, ils ne sont que DSD, et faute de vrai métier, ils s'en inventent un, imaginant que les agents de terrain les ont attendus pour faire des contrôles et des contentieux. Le DI de Lille a donc visiblement donné des instructions à ses chefs de POC qui ne jurent plus que par «  La coordination axiale », devenue l'alpha et l'oméga pour bouter hors du territoire la fraude douanière et bla bla bla...

**Pourquoi ? Comment ?:**

Le but est honorable : il s'agit de rentabiliser la présence des brigades sur un territoire pour, soit éviter les cheminées, soit tuiler les services ou massifier les contrôles sur un axe.
Pour y arriver, par contre, c'est une autre paire de manches et chaque chef de service, chaque divisionnaire est invité à plancher sur une équation impossible.

**Pourquoi ça ne marche pas ?**

Généralement, le projet fait long feu et de guerre lasse, nos cadres finissent par nous lâcher les baskets. Mais là visiblement, nous avons affaire à des coureurs de fond, faut dire que l'entraîneur doit leur mettre la pression.
Pourquoi ça ne marche pas ? Car :

- les cotes de service des brigades ne sont pas les mêmes ;

- les automatismes entre les brigades ne sont pas les mêmes ;

- les contrôles prescrits empêchent toute souplesse et surtout toute initiative dans un dispositif et c'est bien l'initiative qui permet le contentieux.

Il faut que nos cadres supérieurs se rendent à l'évidence, la surveillance douanière est une matière vivante, on ne peut pas la mettre en équation ; on ne peut pas anticiper les événements, on ne peut pas faire de grande projection.

**Et maintenant, on fait quoi ?**

La vie des collègues OP/CO est déjà devenue un enfer depuis de nombreuses années avec la mise en place des RCIC (Référentiel Contrôle Interne Comptable). Pour les agents SU qui ne connaissent pas encore, il faut s'imaginer qu'on passe plus de temps à contrôler l'activité d'un agent que ce dernier en a mis pour accomplir la tâche contrôlée.

Il ne s'agit pas de mettre en place un tel monstre en surveillance. Si la volonté de nos cadres sup pour tuer l'ennui est honorable, nous pouvons leur soumettre une série de tâches. Pour les chef de POC, par exemple, résoudre le problème des voies « free-flow » sur les barrières de péage d'autoroute, qui empêchent les douaniers de rabattre les camions et qui sont une véritable source d'évitement des contrôles ; ou encore, négocier avec les sociétés la ré-ouvertures des aires d'autoroute fermés, afin là aussi de faciliter et de massifier les contrôles dynamiques.

**Un message clair est un message bien compris.**

Il est question d'élargir et d'amplifier le dispositif à partir de 2017.
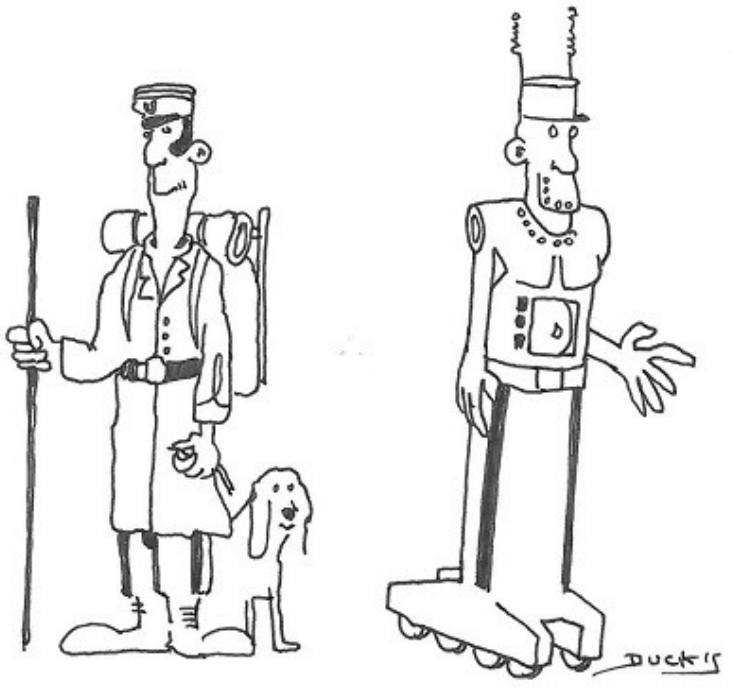
Pour la CFDT, ce sera n'en doutons pas, le meilleur moyen de démobiliser les agents des brigades. La perte de l'initiative sera la fin du contentieux. Il sera alors trop tard pour venir pleurer sur les indicateurs de performance à la baisse. On les aura prévenus !